

Les nuits du film de nature de La Réunion

Concours photos du 24/06 au 24/09

Les zones humides de La Réunion

5 catégories
Faune – flore
Paysages – Macro
Noir & blanc

www.reserve-etangstpaul.fr

Communiqué de presse

Le concours photos sur les zones humides de La Réunion se termine dans un mois. La Régie RNNESP, organisme gestionnaire du site de l'Etang de Saint-Paul - Réserve Naturelle Nationale et Zone Humide d'importance internationale Ramsar, et ses partenaires organisent la quatrième édition du concours photo sur les zones humides réunionnaises. Gratuit, il est ouvert à tous les photographes amateurs et professionnels.

Le concours photo vise à sensibiliser le public à la variété des zones humides présentes sur le département de La Réunion et aux trésors de biodiversité qu'elles préservent. Enfin, il tend à montrer les liens qu'entretiennent notre société réunionnaise avec elle (pêche, agriculture, tourisme...).

Les zones humides sont partout

A La Réunion, les zones humides sont situées sur plusieurs communes et à différentes altitudes. Elles offrent, par conséquent, une très grande diversité de milieux (étang, mares, embouchures de rivières et ravines...). Par ailleurs, ces écosystèmes abritent une flore riche (fougères, cypéracées, aracées, malvacées...), une faune d'exception (oiseaux, insectes, mammifères, poissons...) et des mosaïques paysagères. Ainsi les photographes peuvent se rendre au Bas de la Rivière Saint-Denis, à l'Etang du Gol, la pandanaie à la Plaine des Palmistes, au Grand Etang à Saint-Benoît, l'étang de bois Rouge à Saint-André ou encore à l'embouchure de la Rivière Saint-Etienne pour capturer les plus belles images de zones humides.

5 catégories et 8 prix à remporter

Le concours photo comprend 5 catégories :

- FAUNE : Photographie d'une espèce animale présente dans une zone humide de La Réunion.
- FLORE : Photographie d'une espèce végétale présente dans une zone humide de La Réunion.
- PAYSAGES ET ESPACES NATURELS : Photographie d'ambiance d'un paysage d'une zone humide de La Réunion.
- MACRO : Photographie d'une espèce issue de la micro faune (insectes, papillons, libellules, araignées, escargots...) vivant dans les zones humides de La Réunion.
- NOIR ET BLANC : Photographie artistique en noir et blanc d'une zone humide de La Réunion.

8 prix seront décernés aux gagnants lors de la quatrième édition d'Intermèdes Nature, au mois de novembre 2022 et répartis ainsi : 5 prix par catégorie, 1 grand prix toute catégorie, un prix Jeune public (12 à 17 ans) et 1 prix du public (votation par sur internet en novembre 2022).

Les photos doivent être envoyées à concoursphoto@reserve-etangstpaul.fr

La date limite de participation est fixée au **24 septembre 2022 à 23h59** (Heure de La Réunion).

Une remise de prix et une expo photo

Les résultats seront prononcés à Lespas culturel Leconte de Lisle lors de la quatrième édition d'Intermèdes Nature - Les nuits du film de nature de La Réunion.

Les photos primées seront exposées sur l'année 2022 à la Maison de la RNN Etang de Saint-Paul. Le règlement du concours photo est disponible en téléchargement sur le site de la RNN Etang de Saint-Paul. Pour faciliter la localisation des zones humides réunionnaises une carte est consultable sur le même site.

Les zones humides, kézako ?

Les zones humides s'effacent derrière différentes descriptions – marais, lacs, récifs. Elles ne sont pas perçues comme un tout, ce qui fait que leur contribution collective au fonctionnement de la planète et de l'humanité passe inaperçue et n'est généralement pas commentée. Les personnes ne comprennent pas ce que sont, ni ce que font les zones humides. Elles sont en conséquence sous-estimées et souvent même perçues comme des friches.

Qu'est-ce qu'une zone humide ?

Le terme de « zone humide » désigne un **espace de transition entre la terre et l'eau**. Il s'agit de lieux où l'eau (douce ou salée) est présente de façon permanente ou temporaire. Elles correspondent aux étangs, mares, estuaires, ravines et embouchures, prairie humide, récifs coralliens... A La Réunion, les zones humides sont nombreuses tant dans les bas que dans les hauts (Etang du Gol, Mare à boue, Grand Etang, Ravine Saint-Gilles...)

Quels sont leurs rôles majeurs ?

Ces terres d'eau sont vitales pour la survie de l'humanité et le monde du vivant. Berceaux de la diversité biologique, elles fournissent l'eau et la productivité dont plantes et d'animaux dépendent pour leur survie: **40 % de toutes les espèces animales et végétales en dépendent, la moitié des oiseaux et la totalité des amphibiens en ont besoin pour vivre.**

Par ailleurs, les zones humides sont indispensables pour les « services écosystémiques » qu'elles procurent à l'humanité, de l'apport d'eau douce à l'alimentation et aux matériaux de construction en passant par la biodiversité, la maîtrise des crues, la recharge des nappes souterraines et l'atténuation des changements climatiques. Selon le Secrétariat Ramsar, les zones humides fournissent plus d'**1 milliard d'emplois et des services évalués à 47 000 milliards de dollars par an.**

Cependant les études successives démontrent que, dans la plupart des régions du monde, les zones humides subissent un déclin continu dans leur superficie et leur qualité. En conséquence, les services écosystémiques qu'elles apportent aux populations sont compromis. Entre 1970 et 2015, environ **35 % des zones humides de la planète ont disparu** et le rythme de disparition s'est accéléré depuis 2000. Aucune région n'est épargnée.

L'évaluation nationale des sites humides emblématiques le confirme. En France, entre 2010 et 2020, **41% des 189 sites évalués se sont dégradés. Et 62 % n'assurent plus les services qu'ils étaient susceptibles de rendre à l'origine.**

Une convention pour préserver les zones humides : La Convention Ramsar

Cette convention sur les zones humides est un traité intergouvernemental adopté le 2 février 1971 dans la ville iranienne de Ramsar. Sa particularité est d'être le premier traité d'envergure mondiale, et le seul, sur la conservation et l'utilisation durable d'un type d'écosystème. La convention de Ramsar a pour objectifs l'utilisation durable de toutes les zones humides, la mise en oeuvre d'un réseau des zones humides d'importance internationale (ou « sites Ramsar ») et la coopération internationale sur ces sujets. Entrée en vigueur en 1975, elle compte aujourd'hui 171 États signataires et près de 2 400 zones humides désignées d'importance internationale. Cela représente près de 2,5 millions de

En 2021, **la convention a fêté ses 50 ans. L'Etang de Saint-Paul, la seule zone humide d'importance internationale Ramsar de La Réunion.**

Les zones humides de La Réunion



Carte à consulter
ici

Photographies Lauréates en 2021

Catégorie Faune



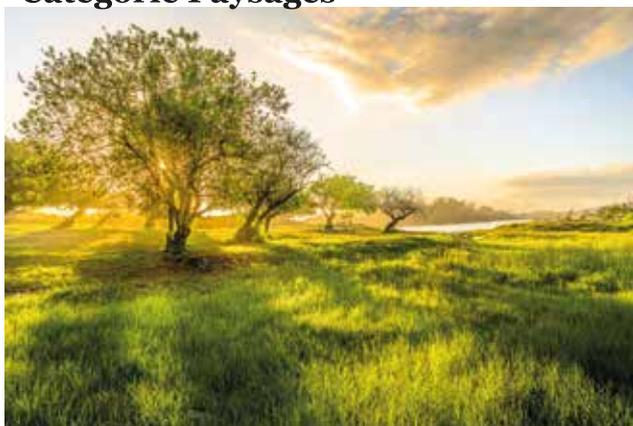
Giovanni POULBASSIA, pour sa photo de Courlis corlieu (*Numerius phaeopus*), 2020 à la Rivière du Mât

Catégorie Flore



Grégory LEFEVRE, pour sa photo de *Cyperus papyrus*, prise en 2020 à l'Étang de Saint-Paul ;

Catégorie Paysages



Jean-Guy NAKARS, pour sa photo de l'Étang du Gol prise en 2021

Catégorie Macro



Gaétan HOARAU, pour sa photo de Chipèque, prise dans la pandanaie à la Plaine des Palmiste en 2017

Catégorie Noir & Blanc et grand prix du jury



Giovanni POULBASSIA, pour sa photo du Grand Etang à sec (Saint-Benoît), prise en 2020

Prix Jeune public



Gabriel JAMMES, âgé de 13 ans, pour sa photo de Tec-tec (*Saxicola tectes*), prise à Grand Etang en 2020.

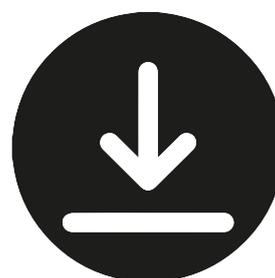
Grand prix du public



Nicolas AUZEINE, pour sa photo de feuille songe (*Colocasia esculenta*), prise à Grand Etang en 2020

Règlement du concours

Reglèment du concours à télécharger en flashant le Qrcode ci-dessous
ou grâce au lien ci-dessous



*Règlement
concours photo
2022*

Contact presse
Giovanni PAYET
Directeur-adjoint de la Régie RNNESP

Courriel : g.payet@reserve-etangstpaul.fr

Facebook: @etangstpaul
Instagram : @ etangstpaul
Web : www.reserve-etangstpaul.fr